HAL
open science

De la régulation macroéconomique aux régulations sociales : une affaire d'identités

Pascal Ughetto

To cite this version:

Pascal Ughetto. De la régulation macroéconomique aux régulations sociales : une affaire d'identités. Cahiers de recherche sociologique, 2008, 45, pp.59-71. hal-00585238

HAL Id: hal-00585238

https://enpc.hal.science/hal-00585238

Submitted on 22 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 59

Pascal Ughetto

De la régulation macroéconomique aux régulations sociales : une affaire d'identités

En dépit du rôle qu'elle leur fait jouer dans ses schémas explicatifs de la croissance et des crises, la théorie de la régulation ne s'est guère attachée à préciser son analyse des « régulations sociales », ces règles formelles et informelles permettant, selon les sociologues, d'organiser la cohabitation entre acteurs malgré leurs conflits d'intérêts et différences de position. Ce sont bien à elles que la théorie de la régulation fait allusion lorsqu'elle s'intéresse aux institutions, et la compréhension de leur dynamique aurait logiquement dû se trouver au cœur de l'analyse des recompositions institutionnelles lors des phases de crise.

Or, si l'on fait abstraction d'efforts demeurés circonscrits et ponctuels[1], on peut dire que la théorie a eu tendance à scinder en deux objectifs distincts l'effort à accomplir pour rendre compte des conditions d'une sortie de crise. Dans un premier temps, la question de l'apparition de nouveaux compromis sociaux venant aider à dépasser le compromis fordiste a été posée, au sein d'une approche en termes de scénarios[2] : neutralisant plus ou moins les problèmes de temporalité et de reconfiguration des acteurs, il s'agissait d'observer, en « coupe instantanée », la capacité des acteurs sociaux institués (patronat, syndicat, État) à négocier une réforme du rapport salarial.

L'idée d'une dynamique temporelle de recomposition des acteurs (apparition de nouveaux acteurs, de figures porteuses de nouvelles attentes, changement d'identités, de générations, etc.) ne s'est alors guère trouvée

1. M. Aglietta et A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982 ; M. Aglietta et A. Brender, *Les métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy, 1984.

2. R. Boyer (dir.), *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte, 1986 ; B. Coriat, *L'atelier et le robot. Essai sur le fordisme et la production de masse à l'âge de l'électronique*, Paris, Christian Bourgois, 1990.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 60

prise en compte. L'approche s'est également peu préoccupée d'une dynamique de changement qualitatif résultant, notamment, du rôle des individualités, de leur écart par rapport à la norme instituée. Cette approche est finalement venue buter contre une faible capacité prédictive et heuristique.

Avec peu de lien, une autre démarche a été suivie plutôt dans un second temps, qui, à l'inverse, s'est intéressée à la dynamique historique des institutions et à la question de l'individualité relativement aux normes : comment passe-t-on du micro au macroéconomique ? comment une innovation individuelle se répand-elle et s'impose-t-elle comme norme ? C'est dans l'ouverture aux autres hétérodoxies (notamment l'économie des conventions) qu'on a ambitionné de trouver, soit des liens de complémentarité immédiate, soit des éléments pour aider à l'approfondissement de l'approche en termes de régulation[3].

Nombreux, ces efforts n'ont pas fourni de solution évidente au problème envisagé, sans doute en raison de la difficulté à faire converger des fondements méthodologiques extrêmement distincts[4]. Mais aussi parce que, compte tenu du fondement marxien de cette théorie, la problématique du passage entre le micro et le macroéconomique n'est pas très naturelle pour la théorie de la régulation confrontée à l'introduction de l'individualité dans les processus de changement historique : chez Marx, comme chez les classiques, sans distinction très nette entre le micro et le macroéconomique, l'analyse se concentre plutôt sur des individus « symboliques » d'une classe, et le fordisme, comme concept, relève largement de cette logique.

Il est probablement plus approprié de « déconstruire » ces figures symboliques pour retrouver, derrière cette approche uniformisante, la variété sectorielle et les comportements individuels[5]. À certains moments, il est vrai, tout se passe comme si la diversité des fonctionnements sectoriels pouvait s'effacer derrière le cas de secteurs moteurs et repères de l'accumulation (par exemple, l'industrie automobile fordiste dans le régime d'accumulation intensive) ; de même que les comportements individuels semblent pouvoir être réduits à la norme dominante (norme de production, norme de consommation…). Mais, dans les phases de recomposition des régularités structurelles et institutionnelles, il devient urgent de redonner sa place à la singularité, sectorielle ou individuelle : plus qu'un passage entre le micro et le macroéconomique, il importe de comprendre « ce qui fait norme », ce qui fait que les individus tendent à se couler dans des normes de

3. R. Boyer et M. Saillard (dir.), *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1995.

4. P. Ughetto, « Institutions et histoire, fondements communs des hétérodoxies ? », *Économies et sociétés*, nº 35, t. XXXIII, nº 1, 1999 ; P. Ughetto, « L'entreprise dans l'économie des conventions », *Revue économique*, vol. 51, nº 1, 2000 ; P. Ughetto, « Problématiques hétérodoxes du travail en économie : quel avenir ? », *Économies et sociétés*, série AB, 2000, nº 21, t. XXXIV, nº 4.

5. C. Tertre, *Technologie, flexibilité, emploi. Une approche sectorielle du post-taylorisme*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 61

comportement, lesquelles, dans les phases stabilisées, permettent d'oublier ces individus pour ne s'attarder que sur les figures symboliques. Dans les crises, au contraire, il faut comprendre comment les individus contribuent à déstructurer ces normes et à les recomposer.

Dès lors, du point de vue de la théorie de la régulation, la question des régulations sociales revient à dire que les deux tâches que cette théorie avait distinguées n'en font bien qu'une. Il s'agit de comprendre la dynamique des compromis sociaux fondant les formes institutionnelles et, pour cela, les processus par lesquels intervient la production de la norme à partir des attitudes individuelles. La thèse que nous soutenons ici est que ces processus mettent fondamentalement en jeu la recomposition des identités individuelles et collectives — par lesquelles nous entendons les appréhensions subjectives de la réalité — et la formation d'une légitimité de choix institutionnels.

Au plus profond des formes institutionnelles : le jeu entre l'identité et la norme

L'une des idées-forces de la théorie de la régulation est celle selon laquelle des formes institutionnelles canalisent les comportements. Mais comment les institutions produisent-elles une telle canalisation ? Comment leur pouvoir normatif s'exerce-t-il ?

Perte de la canalisation, perte du normatif

Dans une phase dominée par un régime de croissance et un mode de régulation, les conduites individuelles sont suffisamment canalisées pour laisser les régularités macroéconomiques se déployer et produire leurs effets favorables sur l'accumulation. Les institutions sont ce qui permet de lier les individus aux régularités macroéconomiques (régularités dans l'orientation des flux monétaires de dépense de consommation, d'investissement, etc.). Les institutions contrôlent, d'une certaine manière, la dispersion, l'affolement, dont pourraient être victimes les comportements individuels.

Les phases de recomposition structurelle des économies, associées aux crises structurelles, mettent à mal cet effet des institutions, ce qui ne dérègle pas seulement l'accumulation mais aussi la grille d'interprétation de l'économiste. Les conduites individuelles sont moins faciles à interpréter, à retrancher derrière un comportement moyen et une rationalité supposée. Par exemple, des comportements d'achat se mettent brutalement à être très sensibles aux prix puis cessent à nouveau de l'être. Il est également plus difficile de repérer une stabilité dans des comportements de groupe, leur identité, leurs raisons d'agir. Par exemple, les cadres se mettent à devenir sensibles aux prix sur les achats de biens de consommation courante alors qu'ils l'étaient moins que les ménages à revenu modeste, leurs comportements d'achats se mettent à s'identifier à d'autres dont ils étaient éloignés.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 62

La boussole s'affole, en quelque sorte. Les individus se rangent mal derrière des conduites relativement stables et interprétables. Ce qui n'exclut d'ailleurs pas qu'ils génèrent ainsi des régularités macroéconomiques, par exemple en nourrissant des tendances récessives dans les dépenses de consommation. Mais rien de ce qui ressemble à une canalisation des conduites par les institutions qui puisse être considérée comme fonctionnelle vis-à-vis de la croissance et de sa reproduction.

Dans les recompositions structurelles et institutionnelles dont nous avons été témoins depuis la rupture du régime de croissance des années 1950 et 1960, on a assisté indissociablement à la perte de contrôle, par l'analyse, des dynamiques sous-jacentes aux régularités macroéconomiques et au fait que les conduites individuelles n'étaient plus sous contrôle d'une normalisation au sein de groupes aux contours et intérêts bien identifiés. Derrière de la canalisation qui ne se produisait pas, il y a surtout eu de la norme qui ne s'imposait pas, les individus reprenant une liberté qu'ils avaient laissée s'aligner derrière des comportements plus normalisés.

L'effet de canalisation des institutions n'existe que si les individus ont l'obligeance de se ranger derrière des normes de conduite. Dans la période consécutive à la rupture du régime de croissance, au contraire, ils se sont égaillés à la faveur du travail actif qu'ils ont entrepris pour se reconstituer des certitudes, se refaire une religion, là où les évidences s'effondraient : par exemple, quelle place, dans le budget de mon foyer, dois-je accorder aux dépenses de vacances, est-ce raisonnable de dépenser de telles sommes, dois-je reproduire les principes de comportement de mes parents ? Avec les conditions de salaires désormais dominantes, comment fais-je pour maintenir ces prétentions, ne pourrais-je pas retrouver un peu de pouvoir d'achat en limitant mes dépenses de consommation courante par l'abandon des produits de marque pour des produits premier prix ? C'est là un exemple, dans les ménages, du travail des individus, travail simultané sur leur identité et leurs pratiques de consommation, qui a pu contribuer aux recompositions erratiques et cependant profondes de la norme générale de consommation. Il serait possible de la faire correspondre avec les évolutions de la norme de production émanant du travail des dirigeants d'entreprises pour réévaluer les contraintes dans l'écoulement des produits, la formation du profit, l'obtention de la productivité, etc., et pour redéfinir les positionnements sur les marchés, les technologies utilisées, etc.

C'est ce travail sur les interprétations de la réalité, les certitudes, les pratiques, qui a mis en échec les scénarios à partir desquels la théorie de la régulation avait commencé à envisager les « possibilités de sortie de crise ». Les acteurs de l'économie ont fait preuve d'une inventivité dont aucune théorie ne pouvait anticiper l'aboutissement. Ils ont, ce faisant, réellement créé de l'histoire, dégagé des formations sociales nouvelles, dans le temps long de la reconstitution des normes de consommation et de production.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 63

Des règles aux identités

Ainsi, dans les institutions et leur pouvoir de canalisation, ce qui compte est moins leur existence formelle que leur effet normatif. Une institution peut exister, à l'état formel, sans être respectée. Les institutions ne sont rien indépendamment du sentiment subjectif de l'obligation d'agir dans le respect de la norme qu'elles sont censées imposer : ne pas respecter la norme suppose que la personne combatte en elle des résistances d'ordre mental qui tendent à lui faire penser qu'elle ne devrait pas agir ainsi. C'est là une problématique centrale de la sociologie. Les institutions et leur capacité effective à influencer les comportements, tel est bien le problème qu'il faut résoudre.

La réponse pourrait-elle se situer du côté d'une théorie des règles telle que la propose J.-D. Reynaud[6], au moins pour ce qui est des organisations ? Dans ces dernières, en effet, il faudrait voir, derrière le formel et l'informel, une *régulation de contrôle* — œuvre de la hiérarchie pour contrôler les zones de liberté des collectifs salariés — et une *régulation autonome*, réaffirmation de l'autonomie *contre* l'effort de contrôle, *contre* la régulation venue d'en haut, sachant que les règles effectivement suivies relèvent souvent largement d'une « régulation conjointe » (l'ajustement vient d'un compromis négocié par les représentants des salariés et le côté patronal). Cette approche nous fait progresser dans la mesure où elle introduit le souci de concevoir le sentiment de légitimité de la règle pour rendre compte de l'effectivité de son pouvoir normatif. La régulation « venue d'en haut » se heurte potentiellement au fait que les exécutants ne s'y reconnaissent pas. Ils ne la respecteront (suivront) pas spontanément parce qu'ils auront le sentiment qu'elle ne les respecte (reconnaît) pas nécessairement. De ce hiatus naîtra un sentiment d'absence de légitimité de l'opération de régulation, faisant comprendre que, fondamentalement, la régulation sociale renvoie au sentiment de ce que les gens sont ou veulent être. La régulation sociale a ainsi à voir avec des questions d'identité, de recréation d'identités collectives chaque fois que les règles sont renégociées. Si l'on se préoccupe de comprendre les conditions par lesquelles une injonction peut faire norme, il semble donc qu'un préalable soit cet impératif, pour les parties prenantes, de se retrouver un tant soit peu dans la régulation et donc par l'obligation, pour cette dernière, de respecter des identités.

Il reste que la théorie de la régulation sociale, en raison de la définition des régulations de contrôle et autonome, est plus destinée à se placer directement au niveau des rapports entre acteurs collectifs, alors que le point qui nous fait défaut est l'effectivité de l'application de la régulation comme résultant de l'effet normatif sur les comportements individuels.

Surtout, la question de l'identité fait naître des problèmes théoriques qui ne sont pas, non plus, explicitement posés par la théorie de la régulation

6. J. D. Reynaud, « Les régulations dans les organisations : régulation de contrôle et régulation autonome », *Revue française de sociologie*, 1988, t. XXIX, nº 1.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 64

sociale : conception « essentialiste » de l'identité — l'identité est ce qui fait l'*identique*, qu'il s'agisse de l'individu qui reste lui-même en dépit des changements qui l'affectent ou des membres d'un groupe qui, fondamentalement, partagent une essence commune qui les distingue d'autres groupes en dépit de différences secondaires — ; ou conception « nominaliste » — l'identité n'est pas une essence permanente mais le résultat, toujours à reprendre, d'une identification à des identités potentielles pour, paradoxalement, se créer une spécificité[7] ? Cette distinction est cruciale pour savoir ce que l'on place dans la notion de compromis — et cela d'autant plus que le compromis historique est un point nodal de la théorie régulationniste des institutions. Le terme même de compromis nous conduit plus à nous intéresser à la dynamique des conflits et cessations d'hostilités entre groupes constitués (conception essentialiste de l'identité collective) qu'aux incertitudes des identités collectives causées, par exemple, par un processus voyant, au sein d'un groupe, chaque individu reprendre à nouveaux frais ses certitudes, ses représentations des enjeux, de son intérêt personnel, des théories qui font sens pour lui. Or, ce processus est bien ce qui nous intéresse.

Individu et changement : l'identité en négociation avec le normatif

Suivons donc la piste d'une conception nominaliste des identités comme étant la plus à même de relier le normatif, non pas aux seuls collectifs, mais aux individus. C'est ce que nous paraissent illustrer les analyses de Berger et Luckmann[8].

Entre l'identité et le normatif : les catégories de pensée naturalisées

Berger et Luckmann intègrent les institutions dans une analyse de la « construction sociale de la réalité » qui nous permet de relier institutions, adhésion aux règles et identité. Leur approche phénoménologique des institutions donne deux conditions à l'apparition de ces dernières : « L'institutionnalisation se manifeste chaque fois que des classes d'acteurs effectuent une typification réciproque d'actions habituelles. […] Les institutions impliquent ensuite l'historicité et le contrôle. Les typifications réciproques des actions sont édifiées tout au long d'une histoire partagée. […] Il est impossible de comprendre correctement une institution sans comprendre le processus historique à l'intérieur duquel elle a été formée. Les institu-

7. C. Dubar, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, « Le lien social », 2000.

8. P. Berger et T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, « U », 1966.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 65

tions, par le simple fait de leur existence, contrôlent la conduite humaine en établissant des modèles prédéfinis de conduite, et ainsi la canalisent dans une direction bien précise au détriment de beaucoup d'autres directions qui seraient théoriquement possibles[9]. » Prenant l'exemple d'un couple qui se forme, ils montrent l'importance d'un processus de typification partagée d'actes que chacun pensait auparavant à sa propre manière. Se construit une conception, commune à ce couple, de la façon dont la réalité fonctionne, de ce qu'il convient de faire et de ne pas faire, etc.

Les conceptions partagées prennent un statut d'institution dès lors, expliquent nos auteurs, qu'un troisième individu (un enfant) apparaît, qui n'a pas participé à l'élaboration de ces conceptions et auxquelles elles s'imposent donc avec l'apparence de l'indiscutable : « Le monde institutionnel, qui existait *in statu nascendi* dans la situation mettant en présence, à l'origine, A et B, est maintenant transmis à d'autres. […] Les habitualisations et les typifications qui sont entreprises dans la vie commune de A et de B, formations qui jusqu'alors avaient encore la qualité de conceptions *ad hoc* de deux individus, deviennent maintenant des institutions historiques. […] Les institutions sont maintenant vécues en tant que détentrices d'une réalité propre qui affronte l'individu comme un fait extérieur et coercitif[10]. »

L'institutionnel apparaît ainsi comme un « durcissement » de ce qui n'était auparavant qu'une « habitualisation » : « A et B sont seuls responsables d'avoir construit ce monde. A et B restent capables de le changer ou de l'abolir. Qui plus est, comme ils ont eux-mêmes formé ce monde tout au long d'une vie partagée dont ils peuvent se souvenir, le monde ainsi formé leur apparaît comme pleinement transparent. […] Tout ceci se transforme dans le processus de transmission à la génération suivante. L'objectivité du monde institutionnel "s'épaissit" et "se durcit", non seulement pour les enfants mais aussi, par effet de miroir, pour les parents. Le "on recommence" devient maintenant "voici comment ces choses sont faites". Un monde ainsi considéré atteint à une fermeté dans la conscience. Il devient plus lourdement réel et ne peut plus être changé aussi instantanément. Pour les enfants, particulièrement dans la première phase de leur socialisation, il devient *le* monde[11]. »

Le phénomène institutionnel est ainsi présenté par ces deux auteurs directement du point de vue du sentiment de coercition qui s'impose à l'individu qu'est l'enfant, enfant arrivant dans un monde déjà là (principe holiste) : telle qu'analysée chez l'enfant, si l'institution fonctionne comme telle, c'est-à-dire exerce effectivement un pouvoir normatif, c'est dans la mesure où elle se présente à l'individu comme *naturalisée*, comme donné objectif. L'institution opère pour autant qu'elle se manifeste à l'individu *comme catégorie de pensée naturalisée* s'imposant avec évidence pour appréhender le monde. Dans l'approche de Berger et Luckmann, le phénomène

9. *Ibid.*, p. 78-79.
10. *Ibid.*, p. 83-84.
11. *Ibid.*, p. 84-85.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 66

institutionnel a donc nécessairement à voir avec le processus de socialisation de l'individu, processus d'objectivation ou naturalisation d'un monde parmi d'autres possibles. Or, ces auteurs montrent aussi que la socialisation n'est finalement que l'autre face de la constitution de l'identité individuelle : la socialisation opère, en effet, à travers l'action de ceux qui, selon leurs termes, empruntés à G. H. Mead, apparaissent à l'enfant comme ses « autres significatifs », c'est-à-dire ceux (principalement ses parents) qui comptent pour lui, avec qui il entretient un rapport émotionnel, et qui « médiatisent [l]e monde pour lui », « en sélectionnent des aspects selon leur propre situation dans la structure sociale et également en vertu de leurs idiosyncrasies individuelles, enracinées biographiquement[12] ». La formation de l'identité passe par l'identification de l'enfant à ces autres significatifs : « L'enfant prend en main les rôles et les attitudes des autres significatifs, c'est-à-dire qu'il les intériorise et les fait siens. Et grâce à cette identification aux autres significatifs l'enfant devient capable de s'identifier à lui-même, d'acquérir une identité subjectivement cohérente et plausible[13]. » Le sentiment du normatif est partie prenante de cette construction de l'identité par identification : il se renforce à mesure que les autres significatifs qui entourent l'enfant convergent vers une même affirmation de l'interdit ou de l'obligé. Ainsi, si non seulement sa mère manifeste sa réprobation lorsqu'il renverse sa soupe, mais aussi son père, ses grands-parents, etc., alors l'enfant intériorise la « norme généralisée » selon laquelle « on ne renverse pas la soupe[14] ».

Mais l'apport de Berger et Luckmann est aussi d'avoir mis en évidence une distinction entre la socialisation primaire de l'enfant et la socialisation secondaire, celle qui apparaît lorsque l'adolescent prend conscience de ce que le monde objectivé et transmis par ses parents n'était qu'un monde possible parmi d'autres. À ce moment, l'individu va, au sein des différentes sphères de socialisation secondaire dans lesquelles il intervient (milieu professionnel…), reconstruire sa propre réalité, non sans user de nouveau des processus d'identification mais à un degré moindre que dans l'enfance.

Il ressort de cette analyse une conception de l'individu comme engagé dans un travail permanent de construction de son identité dans des allées et venues permanentes entre l'individuel et le collectif, entre son identité et l'institué. Ce travail apparaît comme essentiellement constitué par un effort pour naturaliser, dépasser le relatif, créer de l'absolu (même provisoire), de l'évidence, de l'objectif, afin de pouvoir exister et agir dans le monde, effort qui vise simultanément, pour l'individu, à définir qui il est. L'individu dit (à lui-même et aux autres) qui il est en exprimant ce qu'il conçoit comme évident, naturel, dans la façon dont on peut se représenter la réalité. Cela permet de concevoir *et* le rapport entre l'individuel et le collectif (l'individu est pénétré par le collectif, à travers

12. *Ibid.*, p. 180.
13. *Ibid.*, p. 181.
14. *Ibid.*, p. 182.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 67

l'identification, mais il ne lui est pas réductible, car il « digère » à sa manière les influences qu'il reçoit) *et* le changement historique — et ainsi, finalement, la place de l'individu dans le changement.

Événements restructurateurs et renégociation des identités individuelles et collectives

L'univers de la socialisation secondaire apparaît donc comme une série d'occasions pour reconsidérer et re-solidifier des certitudes constitutives du rapport au monde et de l'identité, les règles étant alors des points d'ancrage de ces réflexions de l'individu. Ces occasions doivent être comprises comme des expériences à la fois individuelles et collectives, avec un rapport complexe entre les deux.

Ce sont, tout d'abord, nécessairement des *expériences individuelles* : le collectif ne peut faire faire à l'individu l'économie d'un effort pour se prononcer lui-même sur une règle et lui donner sens, selon sa propre subjectivité. Pour cette raison, il ne faut pas sous-estimer la complexité du rapport individuel aux régulations de contrôle. Les règles qui s'imposent de façon hiérarchique aux salariés, mais aussi probablement toutes les institutions, sont appréhendées par l'individu simultanément, certes, comme contrainte extérieure, mais aussi comme proposition d'une signification pour un phénomène de la vie courante. Leur hétéronomie n'empêche pas l'individu, si elles prennent sens, d'y adhérer (l'obligation de ne pas fumer dans un train peut être vécue par un fumeur comme contrainte extérieure et comme ayant du sens compte tenu de sa conception de la vie en société ; le souci du client peut être appréhendé par le salarié comme imposé par l'entreprise et comme faisant partie de sa propre conception du travail bien fait). Toute règle — y compris la règle de contrôle — est amenée à devoir trouver place au sein du système personnel de significations qui permettent de se repérer et d'agir dans le monde.

Mais ces occasions sont également des *expériences collectives* : si on élabore du sens pour soi, c'est en prêtant attention au sens que tendent à donner à l'expérience ceux qui la partagent en même temps que soi. Ces processus d'élaboration du sens se révèlent, à la fois, produire du collectif, ayant une identité partagée, et, dans les périodes de changement, désolidariser, déstructurer des identités collectives potentielles ou passées. Ces périodes imposent, en effet, aux individus et aux groupes ce que l'on pourrait appeler des *événements restructurateurs*, des moments où les certitudes stabilisées, les catégories de pensée naturalisées, sont instabilisées et sont appelées à être reconsidérées. Bensa et Fassin parlent d'événements fondateurs et y voient une rupture d'intelligibilité[15]. L'événement casse la compréhension que l'on se faisait des choses et instaure un nouveau rapport au passé et à l'avenir. Il ouvre des significations nouvelles que l'on

15. A. Bensa et E. Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, nº 38, 2002.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 68

n'envisageait pas. Il faudrait ajouter que ce sont des moments où les pouvoirs connaissent des bouleversements, notamment les pouvoirs symboliques, ceux qui produisent du sens.

Les crises du régime de croissance et de la régulation constituent de tels moments où se joue la renégociation des certitudes et, donc, des identités individuelles et collectives. Les entreprises y étant plus sensiblement soumises au risque de la perte de rentabilité, de la faillite, du déclassement, leurs directions — mais aussi les différents niveaux hiérarchiques, jusqu'aux exécutants — se voient acculées à une remise en question de ce qui était acquis comme manière de se situer dans les rapports sociaux marchands et de production. Cela oblige à reprendre un travail sur les catégories de pensée, sur leur naturalisation. Dans la période actuelle, à titre d'exemple, l'obligation de penser le client vient bousculer des identités, des conceptions, des pratiques qui pouvaient s'être construites autour de principes bureaucratiques, de production standardisée ou autres. Pour les ménages, l'épreuve du chômage est du même ordre.

Les acteurs vont alors devoir se montrer à la fois pragmatiques et théoriciens : face à des repères en voie de déstabilisation, leur urgence est de recréer du sens, de se redonner des catégories de pensée naturalisées. Un certain pragmatisme l'emporte, et notamment ils « inventent » une nouvelle réalité qui peut mêler des tendances contradictoires qu'une analyse des scénarios possibles aurait eu tendance à assigner à deux trajectoires de résolution de la crise radicalement distinctes. Un exemple parmi d'autres est la tendance à faire coexister contrainte et autonomie, que l'on constate désormais dans l'évolution du modèle de travail[16]. En même temps, dans la mesure où ces nouvelles orientations doivent trouver sens dans leur identité, les acteurs doivent les rationaliser en leur conférant une certaine logique, ils doivent les intégrer dans une nouvelle « théorie » du monde.

Pragmatisme et effort « théorique » se saisissent des diverses propositions de catégories de pensée avancées par les uns et par les autres, dans la vie courante, avec une propension à « lire » ces propositions en fonction de l'« expérience[17] » propre au sujet — non sans influence, bien sûr, de leaders d'opinion qui apparaissent, proposant de nouvelles interprétations de ce qui se passe, de ce qui fait enjeu. Si l'expérience est autant collective qu'individuelle, dans la mesure où des catégories d'individus partagent plus ou moins une même situation d'expérience (l'expérience d'être salarié, d'être ouvrier, etc.), cela n'uniformise pas obligatoirement les perceptions de la réalité, notamment en raison des trajectoires de chacun. Des individus peuvent se désolidariser du groupe auquel ils appartenaient en faisant le constat d'une divergence de vues croissante avec la tendance dominante de ce groupe et, inversement, s'affilier avec d'autres.

16. P. Ughetto, « Tendances contradictoires de l'évolution du travail et renouvellement des analyses. Une interprétation à partir des représentations de l'acteur patronal », *Revue de l'IRES*, vol. 3, no 37, 2001.

17. F. Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 69

Les événements restructurateurs peuvent donc casser les identités collectives et provoquer de nouvelles proximités entre individus. Ils mettent les individus davantage à l'écoute de ceux qui proposent un sens à ces changements que l'on vit, de ceux qui se mettent en situation d'exercer une influence plus forte en soulevant des questions que les autres ne se formulaient pas de cette manière (ou n'osaient pas formuler jusqu'au bout), à nommer des aspects de la réalité, à les faire exister, faisant de la sorte un pas important en direction de nouvelles catégories de pensée naturalisées. Chacun peut ainsi se saisir de ces catégories en voie d'émergence, les lire, les interpréter selon son identité constituée ou selon les enjeux pressentis de renégociation de l'identité, bref se les approprier. Par ce mouvement, des rapprochements peuvent s'opérer autour de catégories et d'expériences partagées, recréant ainsi des identités collectives.

Cela peut bousculer les institutions et les groupes qui y tenaient des positions de pouvoir, par exemple des délégations de représentation. Dans les institutions du rapport salarial fordiste, dans un pays comme la France notamment, cela a pu se manifester par le fait que l'acteur syndical a été majoritairement investi par le groupe des ouvriers professionnels. À cette place, ils prenaient la parole auprès de ceux qu'ils entendaient représenter, donnant lieu à une vigueur de l'expression et une pratique de la signature d'accords collectifs qui couvraient, peu ou prou, l'ensemble des salariés représentés mais qui étaient, en réalité, l'extension à tous d'une lecture des rapports aux employeurs et des intérêts collectifs assez spécifiques aux ouvriers professionnels. La distinction entre les deux se dévoilera lorsque, au début des années 1970, les ouvriers spécialisés de l'industrie automobile s'engageront dans des luttes pour leur classification que les représentants syndicaux ne suivront qu'avec réticence.

Dans la recomposition des constructions sociales de la réalité, les déplacements de l'identité n'ont pas seulement pour enjeu de *se trouver* (savoir qui l'on est) mais aussi de *se faire reconnaître* (par soi et par autrui, source d'une identité pour soi et d'une identité pour autrui)[18]. À l'évidence, ces déplacements, chacun les fait avec une emprise sur la réalité et un intérêt distincts. Pour reprendre un exemple déjà utilisé, si le salarié est éventuellement disposé à se construire une valeur pour lui-même de l'«orientation client» que défend la régulation de contrôle, il n'en garde pas moins la conscience de ce que, pour son compte, l'enjeu (l'intérêt de son travail, sa reconnaissance auprès de ce client, etc.) n'est pas le même que pour son employeur, fortement aiguillonné par son intérêt économique immédiat. Les subjectivités peuvent donc trouver à s'accorder autour de catégories de pensée, elles ne sont pas amenées à fusionner.

Cela compte d'autant plus que, pour les individus, reconsidérer leurs catégories de pensée et leur identité est une opération subjectivement

18. C. Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, «U», 1995.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 70

«coûteuse». Ce coût ne peut être rendu supportable que si la finalité de l'opération offre la perspective d'une compensation, voire d'une certaine «rentabilité». L'engagement de cette «dépense» d'ordre subjectif ne peut se concevoir sans que l'individu y associe un sentiment de ce qui lui est dû, surtout s'il se trouve dans une position subordonnée (où le travail de «reconsidération» lui apparaît fortement contraint par l'intérêt d'un autre, plus que par le sien). L'opération doit se solder par une reconnaissance de l'effort accompli et de la nouvelle identité trouvée.

Les renégociations d'identités sont ainsi corrélatives de la reconstitution de sentiments de «droits à» (obtenir telle reconnaissance), de prétentions ou d'attente légitimes, dans la mesure où s'est reconstitué, chez chacun, un sentiment de sa personne, de sa dignité. Les événements restructurateurs sont donc inéluctablement des moments où vont se manifester des conflits de prétentions. Le tour que prennent ces conflits n'est d'ailleurs pas sans incidence pour le processus de renégociation des identités, notamment pour les individus et les groupes les plus fragilisés, qui font l'expérience d'une difficulté à faire reconnaître leur valeur et sont donc interrogés sur eux-mêmes par chacun des échecs qu'ils rencontrent. Les rapports sociaux, en effet, ne garantissent pas à chacun la reconnaissance des prétentions sur lesquelles l'individu ou le groupe a indexé, gagé, son identité. Dans la mesure où ces prétentions ne sont pas que des rigidités, comme le voudrait la théorie néo-classique, mais engagent des dimensions aussi fortes que l'identité et donc la capacité à agir, les moments restructurateurs font naître des besoins de régulation sociale, régulation des prétentions en conflit. La légitimité, l'émergence d'une solution «légitime» à tous, est exactement cela, à savoir une solution donnant le sentiment à chacun d'y voir à peu près reconnu ce qu'il juge comme attente normale de sa part, attente ressentie comme ayant le droit d'être reconnue par l'autre. C'est là ce qui peut faire tenir les institutions.

On trouve dans cette conception de la *légitimité* de quoi réconcilier les deux perspectives que la théorie de la régulation avait eu tendance à distinguer: la formation d'un compromis social historique doté de légitimité a nécessairement à voir avec le processus — inscrit dans le temps — de renégociation des identités individuelles et collectives, à travers le problème de la légitimité. Dès lors que chacun a l'impression qu'un compromis institutionnel exprime à peu près convenablement la reconnaissance attendue, les institutions deviennent, pour un temps, légitimes et peuvent, en retour, stabiliser les identités. Elles «norment» alors plus facilement les comportements, et les régulations sociales peuvent soutenir la régulation économique.

La norme est le mécanisme social décisif dans le jeu des forces de régulation, comme cela apparaît avec les normes de consommation et de production. Dans la théorie de la régulation, la «canalisation» a plus été prise comme une donnée que ses mécanismes n'ont été étudiés. Mais, derrière cela, le plus décisif est sans doute la formation des normes, en particulier celles de consommation et de production, la capacité des acteurs de l'économie à *se ranger* derrière une norme.

Compo CRS 45.qxd 08-02-04 16:44 Page 71

La dynamique des recompositions économiques structurelles se joue ici, ouvrant sur le besoin d'une théorie de la formation du caractère normatif des règles où toute la place est donnée au travail que les individus font sur ce à quoi ils croient, ce à quoi ils adhèrent, donc à la recomposition de leurs identités.